

HSP - A39/18 - CHEF DE CLINIQUE OU CHEF DE SERVICE AU SERVICE D'ONCO-HÉMATOLOGIE

DÉTAILS DE LA SOCIÉTÉ

Le CHU Saint-Pierre est un hôpital public de proximité, offrant des soins de grande qualité accessibles à tous. Dans ce cadre, nous relevons quotidiennement les défis de la santé publique tout en déclinant notre caractère universitaire via une implication active dans l'enseignement et la recherche.

Ce qui nous caractérise, c'est notre faculté d'adaptation aux réalités sociales, notre tolérance, notre libre-examen, et notre capacité à nous mobiliser au quotidien pour les patients bruxellois et de toutes origines. Notre quête de l'excellence en médecine de pointe et notre approche multidisciplinaire, notamment au sein de nos différentes cliniques à thème, font de notre hôpital une référence tant sur le plan national qu'international.

Le CHU Saint-Pierre fait partie du réseau iris qui regroupe les hôpitaux publics et universitaires bruxellois. Nous travaillons à ce titre en étroite collaboration avec de nombreux partenaires comme les médecins généralistes, le CPAS et les autres institutions d'aides et de soins.

Notre ressource principale ? Nos collaborateurs, qui sont les ambassadeurs des 5 valeurs qui régissent toutes nos activités au quotidien : le respect, l'innovation, l'engagement, la qualité et la solidarité.

PROFIL

Chef de Clinique

- Candidat choisi parmi les chefs de clinique adjoints, ayant au moins deux ans d'ancienneté dans cette fonction et qui, outre leurs titres et mérites particuliers, ont acquis une compétence et possèdent les qualités permettant de leur confier des responsabilités de direction dans un des secteurs d'activité définis à l'article 2 du statut administratif du médecin hospitalier.

- être porteur du diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements ;

- Etre titulaire du titre de spécialiste en hématologie

- être autorisé à pratiquer l'art de guérir en Belgique

Chef de Service :

- Le médecin devra être porteur du diplôme de Docteur en Médecine, Chirurgie et Accouchements ou avoir accompli les formalités légales en vue de l'obtention de cette reconnaissance.

- Le médecin chef de service est éligible s'il a exercé une fonction de chef de clinique (ou équivalent) et possède une ancienneté de 10 années au minimum dans la spécialité.

- Etre possesseur du titre de spécialiste dans la discipline dont relève ledit secteur d'activité.

- Satisfaire aux qualités requises pour la fonction.

OFFRE

- Une fonction enrichissante et variée dans un environnement de travail universitaire et à visage humain ;

- Un environnement technique performant ;

- Un statut financier intéressant avec prise en charge de la RC professionnelle par le CHU ;

- Une prime linguistique dès la réussite de l'examen Selor ;

- Des chèques-repas, des congés scientifiques, des soins à tarif préférentiel dans tous les hôpitaux du réseau Iris.

Publiée le:

mar. 22 janvier 2019

Lieu:

CHU Saint-Pierre